

La Comptabilité dans les services mandataires au service de la mesure de protection

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Comptable service mandataire

Durée

2 jours

Organisme de formation

☞ Sud Management

Date limite d'inscription

30/04/2020

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Toulouse

Les 28 & 29 sep. 2020

☞ Groupe 2

Montpellier

Les 8 & 9 oct. 2020

☞ Groupe 3

Nîmes

Les 28 & 29 sep. 2020

☞ Groupe 4

Carcassonne

Les 8 & 9 juin 2020

Interlocuteur Opcos Santé

fcoccitanie@opco-sante.fr

Interlocuteur OF

Mr EDELIN Frédéric

f.edeline@sudmanagement.fr

05.53.77.36.36

Intervenant

☞ Mme BOUDOU Patricia

Juriste Politologue, Formatrice

Contexte

Dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures de protection des majeurs et leur sécurisation, le contexte du transfert de risque de la justice vers les services mandataires et pour assurer un meilleur fonctionnement des services, il apparaît primordial de former les comptables des services mandataires sur les évolutions et la coopération entre les équipes. L'objectif de la formation étant de contribuer à la qualité de vie au travail en donnant du sens à sa pratique professionnelle.

Afin de mieux appréhender sa position professionnelle au sein d'un service mandataire, il est essentiel de comprendre la mission d'un service mandataire et l'objectif de prise en charge des personnes vulnérables placées sous mesure de protection. Il est essentiel de maîtriser l'ensemble de ces points afin de mieux intégrer une équipe pluridisciplinaire et rendre compatible sa mission de comptable à la mission de protection de personnes vulnérables sous mesure de protection.

Objectifs

Les objectifs généraux de cette formation consistent à :

- ☞ Connaître les évolutions réglementaires relatives à la protection juridique des majeurs
- ☞ Favoriser la coopération entre les différents professionnels
- ☞ Appréhender l'impact de ses missions sur le vécu de la personne accompagnée

Prérequis

Aucun prérequis.

Contenu

JOUR 1 :

- ☞ Actualiser les notions sur la réforme du régime de protection juridique, depuis la loi du 5 mars 2007 et la réforme de la justice de 2019
- ☞ COMPRENDRE LES OBJECTIFS DES REGIMES DE PROTECTION
Une mesure de protection juridique : rappel ?
La réforme de la justice : loi du 23 mars 2019 et ses impacts sur le droit des majeurs protégés
- ☞ Comprendre le sens d'une mesure de protection juridique pour mieux accompagner les personnes placées sous protection juridique dans leur quotidien

⇒ MAITRISER LES PROCEDURES ASSOCIEES AUX DEMANDES DE MISE SOUS PROTECTION
DANS QUEL CONTEXTE ET AUPRES DE QUI LES MESURES PEUVENT-ELLES ETRE ENGAGEES ?

JOUR 2 :

- ⇒ Connaître les évolutions réglementaires relatives à la protection juridique des majeurs
UNE MESURE DE PROTECTION JURIDIQUE : COMMENT ?
LES DIFFERENTS REGIMES DE PROTECTION
LA PROTECTION JURIDIQUE DE LA PERSONNE EN SOIN DEPUIS LA LOI 2 FEVRIER 2016
- ⇒ Cas pratique : Gérer les biens et les ressources d'une personne protégée : comment intervenir ?